

# PROJET PEDAGOGIQUE 2020

---

2019-2020

---

Accueil de loisirs  
Montlebon  
FAMILLES RURALES



---

# SOMMAIRE

## Introduction

### I. Présentation

#### a) Public accueilli

- Mineurs
- Enfants en situation de handicap

#### b) Les locaux

#### c) L'équipe

- Organigramme
- Rôle de l'animateur
- Fonctionnement et évaluation

#### d) Les modalités d'accueil

- Horaires et contacts
- Organisation de la journée périscolaire
  - Matin : maternelle et primaire
  - Midi : maternelle et primaire
  - Soir : maternelle et primaire
- L'accueil des mercredis et des vacances scolaires

### II. La pédagogie

#### a) Les objectifs principaux et notions

#### b) Opérationnels et projet d'animation

## Conclusion

---

## Introduction

Situé au 7 bis place des Minimes à Montlebon, l'accueil de loisirs accueille des enfants scolarisés de 2 à 12 ans en périscolaire et pendant les vacances. Le financement de la structure est assuré par la commune, la Caf et par les familles.

Toutes les actions mises en place par la structure font référence au projet éducatif de l'association Familles Rurales : « *Permettre aux enfants, aux jeunes et adolescents, vivant dans le milieu rural de s'épanouir tout en préservant des chances de devenir des adultes responsables, ayant prise sur ce milieu, capables de s'y épanouir et d'y vivre heureux.* ». C'est en ce sens que le projet pédagogique de l'accueil de loisir de Montlebon est construit. Il permet de donner du sens aux activités proposés et aux actes de la vie quotidienne en collectivité. En d'autres termes, le projet pédagogique est la ligne conductrice pour la proposition d'activités et pour l'élaboration des règles de fonctionnement réalisées par l'équipe d'animation.

Depuis 2019, l'équipe d'animation de Montlebon souhaite proposer un projet pédagogique sur l'année scolaire et non plus sur l'année civile comme précédemment.

Pour cette année scolaire 2019-2020, l'objectif du projet pédagogique est de valoriser les compétences et les aptitudes individuelles et collectives.

## I. Présentation

### a) Public accueilli

#### ● **Les mineurs**

L'accueil de loisirs s'adresse à tous les enfants scolarisés de 2 à 12 ans. Les enfants accueillis sont majoritairement des habitants de Montlebon. Nous accueillons également quelques enfants provenant de villages environnants (Morteau, Les Gras...). L'accueil de loisirs compte en moyenne 50 enfants sur le temps du matin, 130 enfants le temps du midi et 55 enfants le temps du soir.

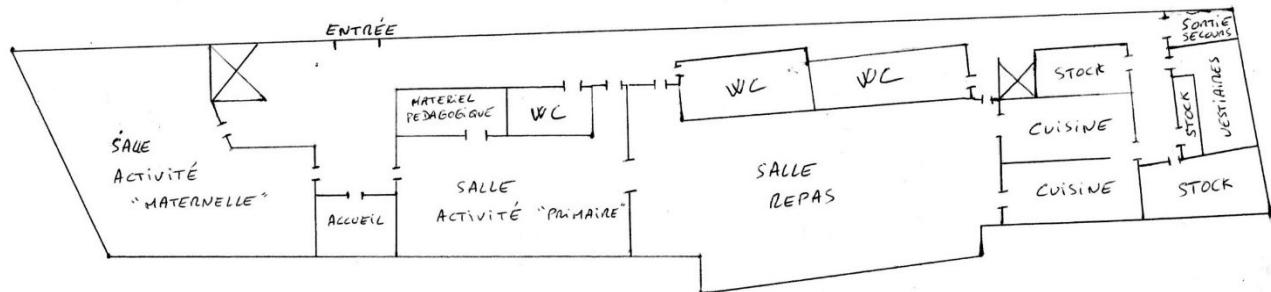
Afin de prendre en compte les besoins différents des enfants, l'équipe d'animation se scinde en deux ; une partie accueille les maternels et une autre, les primaires. Le temps de midi se divise en deux services afin de proposer des conditions d'accueil optimales pour les enfants. Le premier est pour les maternels, une classe de CM2 et les enfants de la classe UE TED à 11h45. Le second est pour toutes les autres classes de primaire à 12h35. Diverses activités sont proposées par les animateurs de 11h45 à 12h30 pour les primaires et de 12h35 à 13h20 pour les maternels.

## ● Enfants en situation de handicap

Familles rurales mettra en place les moyens nécessaires à l'accueil des enfants présentant un handicap dans la limite de ses possibilités matérielles, humaines et financières.

Nous accueillons des enfants de la classe UE TED sur le temps du midi depuis septembre 2016. Un espace dans la salle repas est réservé pour l'accueil des enfants et des éducatrices lors du premier et/ou du deuxième service. Ces enfants sont accompagnés par des encadrants spécialisés.

### b) Les locaux



### c) L'équipe

#### ● Organigramme

#### Accueil de loisirs - Montlebon

Josépha Drezet <i>Directrice</i>
Mathilde Blanchard <i>Directrice Adjointe</i>
Elise Jeannot <i>Directrice Adjointe</i>
Aurore Voituret <i>Stagiaire directrice</i>

Annie Animatrice	Christelle Animatrice	Latifa Animatrice
Georges Animateur	Martine Animatrice	Fanny Agent d'entretien
Romane Animatrice	Irène Animatrice	Ludivine Agent de cuisine
Lydia Animatrice	Nadine Animatrice	Salomé Stagiaire CPJEPS
Marlène Animatrice	Gisèle Animatrice	
Pascale Animatrice	Véronique Animatrice	

---

### ● Rôle de l'animateur

Le rôle principal de l'animateur, est, comme son nom l'indique, de proposer des activités, des jeux pédagogiques pour les enfants et de les adapter en fonction des âges et des demandes. Dans tous les cas, le rôle d'animateur est d'accompagner et non pas « de faire à la place » des enfants. L'animateur a un rôle d'adulte référent pour les enfants, c'est-à-dire qu'il pose un cadre pour la vie en collectivité tout en favorisant leur autonomie. Par les liens de confiance qui se construisent entre l'animateur et l'enfant, la présence de l'adulte est ainsi sécurisante. L'enfant sait qu'il peut être écouté et qu'il peut, s'il le souhaite partager des émotions, des ressentis. Par le biais d'activités et d'échanges, l'animateur transmet ses connaissances. Il invite les enfants à en faire de même en les questionnant sur leurs goûts, leurs intérêts... Il favorise le partage de connaissance entre les enfants. Enfin, une veille sur la sécurité des enfants, sur leurs hygiènes et sur leurs équilibres alimentaires, est assurée par l'ensemble des animateurs.

### ● Fonctionnement et évaluation

Des réunions d'équipes sont prévues tous les 15 jours en période scolaire afin d'échanger sur les activités, sur l'organisation des journées, sur les objectifs pédagogiques et sur le fonctionnement de la structure d'accueil de loisirs. Nous adaptons notre fonctionnement de manière récurrente pour améliorer toujours plus la qualité de notre accueil et donc la satisfaction des enfants. Trimestriellement, nous réalisons un bilan des objectifs au travers des activités proposées... pour évaluer leurs bénéfices, leur pertinence et leurs améliorations possibles.

L'équipe compte, des stagiaires de différentes formations (BPJEPS, CPJEPS, BAFA). Il leur ait demandé, selon leur cursus, de proposer des activités avec les enfants et/ou de mettre en place un projet pédagogique qui sera l'objet d'un de leurs modules de formation. De plus, un suivi régulier est réalisé par la direction suivant le cursus de formation choisi.

L'objectif principal de l'équipe étant toujours, le bien-être des enfants.

### d) Les modalités d'accueil

#### **Horaires et contacts**

L'accueil de loisirs se situe au 7 bis place des Minimes, au premier étage. Il est placé dans le prolongement du groupe scolaire. L'accès s'effectue par l'escalier extérieur sur le côté du bâtiment, vers la salle des fêtes de Montlebon.

#### Horaires d'accueil des enfants

---

### **Du lundi au vendredi (sauf le mercredi):**

- De 6h30 à 8h30
- De 11h45 à 13h30
- De 16h15 à 18h30 (inscription possible par tranche horaire)

### **Le mercredi et les vacances scolaires :**

- De 6h30 à 18h30 (possibilité d'inscrire à la journée ou demi-journée)

### **Vacances scolaires :**

- *Vacances de Noël* : Fermeture les deux semaines
- *Vacances de la Toussaint, d'Hiver et Pâques* : L'accueil de loisirs est fermé la première semaine. L'accueil des enfants est possible la seconde semaine.
- *Vacances d'Eté* : Ouverture les deux premières semaines de juillet et les deux dernières d'août.

### **Horaires de permanence**

*(Uniquement pendant les périodes scolaires)*

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi

- 8h15 à 11h30
- 13h30 à 14h

L'accueil de loisirs est fermé les jours fériés.

En ce qui concerne la transmission d'informations, nous communiquons avec les familles par mails et/ou depuis notre site : <http://www.famillesrurales.org/montlebon/>

Nous affichons également des informations dans le hall d'entrée de l'accueil de loisirs. Nous invitons donc les parents à les consulter régulièrement.

### **Organisation de la journée périscolaire**

#### **Matin**

- **De 6h30 à 8h** : arrivée des enfants accompagnés de leurs parents. Ils sont invités à se rendre dans la salle d'activité « primaire » ou « maternelle » selon leur âge. Ils ont la possibilité de rejoindre les activités proposées par les animateurs, de faire des jeux en libre accès ou de se reposer pour ceux qui le souhaitent dans un coin dédié.

- **A 7h30** : C'est l'heure du petit déjeuner pour les enfants inscrits. Après un passage aux toilettes, un repas complet est proposé aux enfants : pain frais, produits laitiers, céréales, jus de fruit, fruits frais. Deux animateurs encadrent le petit déjeuner. Pendant ce temps, deux autres animateurs restent en salles d'activité et accueillent les enfants qui arrivent.
- **Vers 8h10** : fin de l'activité et rangement de la salle par les enfants et les animateurs. Passage aux toilettes si besoin et départ pour l'école. Les primaires partent en premier, accompagnés d'animateurs, pour laisser la place aux maternels dans les locaux.

## **Midi**

Le temps du midi, les enfants sont encadrés par le même animateur de 11h45 à 13h30. Le temps de repas est un temps éducatif. L'équipe prend le repas avec les enfants et applique les mêmes règles que celles des enfants.

### ***Maternelle, 1<sup>er</sup> service***

- **A 11h45** : quatre animatrices se rendent dans les classes de maternelles pour aller chercher les enfants inscrits pour le repas de midi. Après avoir fait l'appel, elles accompagnent les enfants à l'accueil de loisirs. Passage aux toilettes pour ceux qui le souhaitent et lavage des mains pour tous. Puis déroulement du repas.
- **12h30** : Fin du repas pour le 1<sup>er</sup> service et passage aux toilettes. Par alternance selon les jours de la semaine ; deux classes restent dans les locaux pour une activité en intérieur (jeux de société, coloriage, temps d'échanges, jeux libres...) et deux classes font des activités extérieures. Selon le temps, soit dehors dans la cour de l'école ou sur le terrain de foot, soit à la salle des fêtes.
- **Vers 13h15** : fin de l'activité et départ pour l'école.

### ***Classe de CM2, 1<sup>er</sup> service***

- **A 11h45** : une animatrice se rend dans une classe de CM2 pour aller chercher les enfants inscrits pour le repas de midi. Après avoir fait l'appel, elle accompagne les enfants à l'accueil de loisirs. Passage aux toilettes pour ceux qui le souhaitent et lavage des mains pour tous. Puis déroulement du repas.
- **12h30** : Fin du repas pour le 1<sup>er</sup> service et passage aux toilettes. Les enfants décident, d'un commun accord l'activité du jour (extérieur ou intérieure) qu'ils réaliseront avec l'animatrice.

- 
- **Vers 13h15** : fin de l'activité et départ pour l'école.

### **Primaire, 2<sup>eme</sup> service**

- **A 11h45** : 6 animateurs se rendent dans chaque classe de primaire (sauf la classe de CM2 du 1<sup>er</sup> service) pour aller chercher les enfants inscrits pour le repas de midi. Les animateurs annoncent les activités proposées ce jour (intérieur, cour, stade de foot, salle judo, salle des fêtes). Après avoir fait l'appel, toutes les classes se réunissent sous le préau et chaque enfant rejoint le groupe de l'activité qu'il a choisi. Il identifie facilement l'activité grâce aux gilets de couleur que portent les animateurs. Puis chaque groupe part à son activité.
- **12h35** : Fin de l'activité. Rangement de la salle ou retour à l'accueil de loisirs pour les groupes d'activités extérieures. Passage aux toilettes pour ceux qui le souhaitent et lavage des mains pour tous. Puis déroulement du repas.
- **Vers 13h10** : Fin du repas, passage aux toilettes et départ pour l'école.

### **Soir**

- **A 16h15** : cinq animateurs se rendent dans les classes de maternelles et primaires pour aller chercher les enfants inscrits pour le périscolaire du soir (avec ou sans goûter). Après avoir fait l'appel, ils les accompagnent à l'accueil de loisirs. Ceux qui prennent le goûter se rendent dans la salle repas après un passage aux toilettes. Le goûter se compose par exemple, de tartines, biscuits, fruits frais et produits laitiers. Les menus sont affichés dans le hall d'entrée. Les autres enfants se rendent dans la salle d'activité « maternelle » avec un animateur. Ils font des jeux en attendant leurs parents.
- **A 17h** : A la fin du goûter, certains enfants sont attendus par leurs parents donc ils repartent avec eux. (le départ pour les enfants inscrits au goûter ne se fait pas avant 16h50 pour laisser les enfants prendre le temps de terminer leur collation). Les enfants rejoignent les salles d'activités « maternelle » et « primaire » accompagnés des animateurs.
- **De 17h à 18h30** : Départ des enfants avec leurs parents. (*Le départ des enfants avec des personnes tierces doit être impérativement signalées et confirmer par l'accueil de loisirs en amont*)

### **L'accueil du mercredi et des vacances**

L'organisation des mercredis et des vacances s'articule autour de deux activités quotidiennes (matin et après-midi), de temps de jeux libres et de temps calmes. Les animations sont construites

---

en amont pour proposer une large variété d'activités : manuelles, sportives, culinaires, culturelles, musicales... Il est proposé autant que possible des activités intérieures et extérieures.

L'équipe est composée d'animateurs permanents et d'une personne de la direction.

Les enfants sont accueillis à la journée ou à la demi-journée. Les arrivées sont possibles entre 6h30 et 9h puis entre 13h30 à 14h. Les départs se font à 12h puis entre 17h et 18h30.

Les inscriptions se font sur le site internet au minimum 48h à l'avance. Les programmes d'animations sont distribués en format papier aux enfants scolarisés à Montlebon. Ils sont également disponibles en ligne sur notre site.

Voici, le déroulement d'une journée type :

- **De 6h30 à 9h** : Arrivée des enfants accompagnés de leurs parents. Temps libre : les enfants ont la possibilité de faire des jeux avec les animateurs, seul ou avec d'autres enfants. Ils peuvent aussi se reposer pour ceux qui le souhaitent dans un coin dédié.
- **A 8h** : C'est l'heure du petit déjeuner pour les enfants inscrits. Passage aux toilettes puis avec l'aide de l'animateur, ils dressent les tables et préparent le petit déjeuner (tartines de pain frais, céréales, produits laitiers, fruits frais...). Pendant ce temps, deux autres animateurs restent en salles d'activité et accueillent les enfants qui arrivent.
- **A 9h** : A la fin du petit déjeuner, tous les enfants se réunissent en salle maternelle. Présentation du déroulement de la matinée et des activités, pour les primaires et pour les maternels. Puis répartition des enfants par activités.
- **11h** : Fin de l'activité et rangement de la salle par les enfants et les animateurs. Temps calme puis temps libre (en intérieur ou en extérieur) avant le repas.
- **Entre 11h45 et 12h** : départ et arrivée des enfants accompagnés de leurs parents.
- **12h - 13h15** : Repas, après passage aux toilettes.
- **Entre 13h30 et 14h** : départ et arrivée des enfants accompagnés de leurs parents.
- **13h15** : sieste pour les petits et temps calme pour les grands puis jeux libres.
- **14h** : tous les enfants se réunissent en salle maternelle. Présentation du déroulement de l'après-midi et des activités, pour les primaires et pour les maternels. Puis répartition des enfants par activités.
- **16h** : Fin de l'activité et rangement. Puis temps libre (en intérieur ou en extérieur).

- **16h30** : Goûter, après passage aux toilettes. Les enfants participent au dressage des tables et à la préparation du goûter.
- **De 17h à 18h30** : Temps de jeux libres avant l'arrivée des parents.

## II. La pédagogie

### a) Objectif principal et valeurs transmises

Que ce soit dans son fonctionnement, dans les activités proposées ou dans sa pédagogie, l'objectif principal de l'équipe de l'accueil de loisirs est toujours en priorité, le bien-être de l'enfant. En ce sens, cette année, les animateurs, avec appui de la direction, ont choisi de proposer un projet pédagogique basé sur le développement du savoir-faire des enfants. Et, aussi, à travers ce savoir-faire, les inviter à se découvrir et à découvrir le « savoir-être ». En d'autres termes, il est proposé à l'enfant de développer et/ou de découvrir des aptitudes, dont ils ont peu ou pas connaissance. Par le biais de ces découvertes, l'équipe les accompagne à affiner l'expression de leurs émotions, de leurs ressentis, de leurs besoins et de leurs limites.

Bien-être, respect, écoute de soi, écoute des autres, partage, prise de conscience, apprentissage, dialogue sont des valeurs et notions que l'équipe s'engage à transmettre autant que possible aux enfants accueillis.

### b) Les projets d'animation

En ce qui concerne l'objectif de découverte et développement des aptitudes des enfants, les animateurs proposent plusieurs activités :

#### ▪ **Sensibiliser les enfants à l'expression**

- Par l'art plastique : L'idée est de favoriser les aptitudes, voire les dons des enfants, en stimulant leur imagination. Plusieurs techniques et méthodes sont utilisées : dessins, création de mode, peinture, origami, création d'histoire ou Kamishibaï, explication de ses œuvres, jeux de rôles, bande dessinée, modelage... Par cette diversité de techniques d'art plastique, chacun trouve celle qui lui correspond le mieux et/ou découvre une activité inédites et par la même occasion des talents cachés. Une fois, les réalisations faites, les enfants ont le choix de les rapporter chez eux ou de les afficher dans les locaux. En effet, les enfants ont proposés de créer le : « Mur des artistes » dans la salle d'activités des primaires où ils peuvent exposer leurs œuvres. Pour favoriser également l'esprit

d'équipe et les compétences collectives, il est proposé par l'animateur de créer des œuvres collectives. Ces exercices permettent de renforcer le dialogue, l'écoute, le respect de chacun et la notion de compromis.

- Par le chant : Une activité chant est proposée par une animatrice sur le temps de midi et certains matins. Accompagnée de son accordéon, elle sensibilise les enfants à la musique. Au-delà de la découverte, le chant a de nombreuses vertus, c'est un véritable art sportif. Par exemple, chanter permet de vaincre le stress. En effet, la respiration abdominale permet l'oxygénation de l'organisme qui conduit à la détente. C'est un moment de partage qui favorise l'expression de soi et donne de l'assurance physique.

- Par l'expression orale : Durant le temps du midi, les animateurs proposent des petits temps d'échange (environ 15mins) pour partager leurs expériences. Parfois un thème est proposé, par exemple en lien avec les saisons et les périodes de l'année ou sur les centres d'intérêts des enfants. Parfois le thème est libre, les enfants racontent quelque chose qu'ils ont juste envie de partager. Ces temps permettent l'expression, la valorisation de leurs goûts, la découverte de l'autre et de son environnement, le respect de chacun et de son temps de parole mais ils favorisent également l'écoute. Ils suscitent l'intérêt ; les enfants n'hésitent pas se questionner entre eux.

En ce qui concerne la « découverte de soi » les animateurs proposent des d'activités mais ils favorisent également cette découverte par des sensibilisations dans la vie quotidienne. En effet, ils invitent les enfants à exprimer leurs émotions, leurs besoins, leurs envies mais aussi à développer des notions tel que l'esprit d'équipe et le partage. Toujours en veillant au rythme de chacun et au libre choix.

#### **▪ Sensibiliser à l'éveil des sens**

C'est une découverte de tous les instants ; par divers biais l'éveil des sens peut avoir lieu :

- Dans les gestes de la vie quotidienne, lors des repas par exemple, les enfants explorent aussi bien le goût, que la vue mais aussi l'odorat, à travers des saveurs, des senteurs et des textures diverses et variées.

- Dans le contenu d'une activité ; nombreuses sont les activités où un ou plusieurs sens sont sollicités : conte d'histoires, musique, visionnage de films, activités manuelles, cuisine, visite de lieux inédits...etc

- Dans le déroulement et fonctionnement d'une activité ; les règles de vie en collectif sont aussi une base pour l'éveil des sens, tel que l'écoute des autres (enfants et adultes) dans un temps d'échange par exemple.

Par ces multiples explorations, les enfants apprennent à affiner leurs goûts, leurs intérêts, leurs envies et à les respecter, se respecter. Ils apprennent également à mettre des mots sur des sensations, des expériences et ils enrichissent leur vocabulaire.

---

- **Sensibiliser aux notions de vie collective**

Une animatrice propose chaque midi à la classe dont elle a la responsabilité (classe de CM1 ou CM2) de choisir par commun accord l'activité qu'ils ont envie de réaliser. Le but est qu'ils apprennent à exprimer leurs envies, à négocier avec les autres et à faire parfois des compromis. L'animatrice est en appui pour proposer si besoin ses idées et intervenir pour faciliter les échanges et la recherche de solutions (séparation de l'activité en deux temps par exemple). Elle a un rôle de médiatrice pour favoriser l'autonomie des enfants, la collaboration et la cohésion de groupe. Un point régulier est fait pour questionner les enfants sur ce fonctionnement afin d'évaluer la satisfaction et la pertinence.

- **Sensibiliser à la relaxation**

Une animatrice propose sur le temps de midi, aux enfants qui le souhaitent, une initiation à la relaxation. Il s'agit d'un temps au calme pour se poser, pour ralentir. Accompagnés de musique, d'histoires racontées par l'animatrice, les enfants se laissent aller à la visualisation, à la connexion avec leur imaginaire et par la respiration ils prennent conscience de leurs corps. Cette méthode permet une détente musculaire du corps et donc une évacuation des émotions négatives, comme le stress par exemple.

- **Sensibiliser à l'expression des émotions**

Plusieurs animateurs souhaitent cette année orienter leur travail avec les enfants sur l'expression des émotions, des sentiments. Il est prouvé que l'expression des émotions a un impact sur le comportement social, elle permet, entre autres, de surmonter le stress et de gérer son agressivité. Elle permet également d'apprendre à tenir compte de ce que l'enfant ressent et de ce que les autres ressentent, et donc à développer l'empathie et la bienveillance pour lui et pour les autres.

Pour se faire, différents moyens ont été mis en place par les animateurs. En effet, afin d'enrichir le vocabulaire des enfants en terme de ressentis et de sentiments, un tableau est disponible en salle d'activités pour faciliter la verbalisation. Des « pots à émotions » sont également disponibles, pour que les enfants qui ne souhaitent pas exprimer oralement une émotion puissent le faire à l'écrit. Ils notent sur un morceau de papier leur émotion et la mettent dans le pot correspondant.

Autour de cette thématique, les animateurs proposent diverses activités : dessiner ses émotions, groupes d'échanges, « jeux du bonheur », lecture...etc

## Conclusion

Que ce soit dans le fonctionnement, dans les objectifs ou dans les moyens d'évaluations, l'équipe a, à cœur de veiller au bien-être des enfants et à favoriser leur apprentissage. De nombreuses activités sont ainsi proposées pour susciter chez les enfants, l'envie de découvrir et de partager avec

---

les autres. C'est aussi dans la vie quotidienne que l'apprentissage à lieu, comme par exemple à travers les règles de vie en collectivité.

La communication et les échanges sont une priorité pour l'équipe afin d'évaluer constamment le travail effectué. De plus, l'équipe est en permanence attentive aux demandes, aux besoins, aux intérêts et aux limites des enfants. En effet, il est indispensable de cerner avec précision leurs besoins afin de proposer des réponses adaptées, cohérentes et pertinentes. Ces observations et constats sont le point de départ du projet pédagogique et des objectifs définis.